

Territoire en Mouvement

Revue de Géographie et d'Aménagement

Appel à textes :

SYSTEMES LITTORAUX ET ESPACES TOURISTIQUES

Rémy Knafo et Philippe Duhamel (2003)¹ ont posé la question : « Tourisme et littoral, intérêt d'une mise en relation ? ». Depuis, Philippe Violier et Philippe Duhamel (2009)² ont publié un ouvrage intitulé « Tourisme et littoral. Un enjeu du monde ». Ainsi, la question du lien entre activité touristique et milieu littoral reste une problématique majeure parmi les activités qui composent cet espace. En France, il convient de rappeler que l'activité touristique est la principale ressource économique du littoral : le tourisme représente 49 % des emplois générés par les différents secteurs de l'économie littorale et maritime. De plus, le littoral et la mer représentent 40 % de l'ensemble des nuitées touristiques sur le territoire (Colas, 2011)³. En considérant la définition du littoral comme téléologique, il convient d'appréhender ce milieu comme un système spatial et fonctionnel (Corlay, 1995)⁴, dont l'influence côtière offrirait à la fonction touristique un espace cohérent, une destination mesurable par des indicateurs, tel le degré d'interactions et d'interrelations entre les activités de tourisme et de loisir, présentes sur un territoire identifié (infrastructures, ressources, usages, ...). Les relations avec les autres activités (pêche, activités aquacoles, industrie portuaire, ...) peuvent aussi être considérées pour la définition d'un espace touristique (commercialisation locale des produits aquacoles, tourisme industriel) et dans l'aide à la compréhension, la gestion et la valorisation des territoires littoraux et rétro-littoraux.

Les propositions d'articles sollicitées pour ce numéro peuvent se focaliser sur trois entrées :

- Quelle est la profondeur du littoral quand on l'aborde comme destination touristique ? Se dégage-t-il un territoire littoral touristique en tant que destination, où les espaces côtiers et rétro-littoraux présenteraient une offre complémentaire ? Peut-il être assimilable à un « pays », tel que défini par la LOADDT de 1999, qui intègre les principes de cohérence territoriale, de développement durable, de démarches participatives et d'actions collectives ? Présente-t-il des limites identifiables par des indicateurs économiques (économie résidentielle ou présente), commerciaux, physiques ou autres ? Peut-il être identifié par les pratiques et usages des populations locales, par les formes de coopérations intercommunales, ou par la promotion des acteurs du développement touristique ? On observe, en France et ailleurs, des espaces reconnus par leurs caractéristiques physiques (golfe – du Morbihan, de Saint-Tropez –, calanques de Marseille, baies – d'Arcachon, de Somme –, côte – d'Azur, de Nacre –), mais aussi administratives (Aquitaine, Bretagne, Normandie, Vendée) et à diverses échelles (destination qui varie d'un site à une façade, de la dune du Pyla à la côte bretonne). D'autres exemples peuvent être cités à l'échelle européenne et mondiale : la Zélande néerlandaise, située au cœur du delta de l'Escaut, la Costa Brava méditerranéenne et espagnole, la Floride américaine, l'île indonésienne de Bali, l'archipel des Maldives ou des Baléares ...

¹ *Annales de géographie*, 2003, vol. 1, n° 629, p. 47-67.

² Editions Belin, col. sup. Tourisme, sept. 2009, 182 p.

³ Colas S., 2011, Environnement littoral et marin, Commissariat général au développement durable – Service de l'observation et des statistiques, mai 2011, 164 p.

⁴ Corlay J.-P., 1995, Géographie sociale, géographie du littoral, *Norois*, tome 42, n° 165, p. 247-265.

.../...



Université
Lille 1
Sciences et Technologies



Territoire en Mouvement

Revue de Géographie et d'Aménagement

Appel à textes (suite) :

SYSTEMES LITTORAUX ET ESPACES TOURISTIQUES

- Comment faire du littoral une destination touristique et non pas un unique espace passage de flux, comme cela peut être le cas dans certains territoires, par exemple le Calaisis, subissant l'effet « tunnel » ou « transdétroit » ou les îles frisonnes des Pays-Bas ? Comment limiter l'effet de saisonnalité, en se fondant sur les nouvelles formes de tourisme (culturel, historique, patrimonial) ? Cette problématique concerne l'ensemble des acteurs du développement du territoire et nécessite précisément une coopération entre les décideurs et les professionnels du tourisme, dans les domaines de l'aménagement, du logement, de la restauration et de l'offre de loisir.

- Concernant la relation entre risque littoral et tourisme, quels effets et impacts, à moyen et long terme, de l'évolution des littoraux (érosion, submersion, démaigrissement) sur les loisirs et le tourisme balnéaire ? Quelle est la politique des acteurs du tourisme en matière de prospective économique ? Qu'en est-il de la question du foncier dans le domaine du tourisme résidentiel ? Les espaces rétrolittoraux permettent-ils d'offrir une diversification suffisante adaptée aux nouvelles formes de tourisme et de loisir ? Cette double entrée par le « risque » et par l'observation de l'organisation du secteur du tourisme permet peut-être de déceler l'éventuelle vulnérabilité de la filière.

Le cas particulier des îles peut apporter des éléments complémentaires à l'analyse générale, à la condition de pouvoir distinguer ce qui relève des éléments côtiers des espaces intérieurs, parfois exclus de la dynamique économique locale.

Propositions (titre et résumé 10 à 15 lignes) : 15 septembre 2013

Avis du comité de rédaction sur les propositions : fin septembre 2013

Articles complets : 15 janvier 2014

Toutes les propositions et articles sont à envoyer à :

vh littoral@orange.fr

Vincent HERBERT

Laboratoire TVES EA 4477

Campus de la mer

Université du Littoral Côte d'Opale

CGU Boulogne-sur-Mer

21 rue Saint-Louis - P.774

62327 BOULOGNE-SUR-MER Cedex

Site web de la revue : <http://tem.revues.org>

